



Assemblée générale

Distr. générale
12 juillet 2013
Français
Original : anglais

Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

Compte rendu analytique de la 7^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 18 juin 2013, à 10 heures

Président : M. Morejón (Équateur)

Sommaire

Adoption de l'ordre du jour

Questions des Samoa américaines, d'Anguilla, des Bermudes, des îles Vierges britanniques, des îles Caïmanes, de Guam, de Montserrat, de Pitcairn, de Sainte-Hélène, des îles Turques et Caïques et des îles Vierges américaines

Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les institutions internationales associées à l'ONU

Activités économiques et autres qui affectent les intérêts des peuples des Territoires non autonomes

Question de la Nouvelle-Calédonie

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (srcorrections@un.org).

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

13-36661 (F)



Merci de recycler 



La séance est ouverte à 10 h 20.

Adoption de l'ordre du jour

1. *L'ordre du jour est adopté.*

Questions des Samoa américaines, d'Anguilla, des Bermudes, des îles Vierges britanniques, des îles Caïmanes, de Guam, de Montserrat, de Pitcairn, de Sainte-Hélène, des îles Turques et Caïques et des îles Vierges américaines
(A/AC.109/2013/3-13; A/AC.109/2013/L.8)

Projet de résolution A/AC.109/2013/L.8 : Questions des Samoa américaines, d'Anguilla, des Bermudes, des îles Vierges britanniques, des îles Caïmanes, de Guam, de Montserrat, de Pitcairn, de Sainte-Hélène, des îles Turques et Caïques et des îles Vierges américaines

2. *Le projet de résolution A/AC.109/2013/L.8 est adopté.*

Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux
(A/AC.109/2013/L.9)

Projet de résolution A/AC.109/2013/L.9 : Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

3. *Le projet de résolution A/AC.109/2013/L.9 est adopté.*

Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les institutions internationales associées à l'ONU
(A/68/62; A/AC.109/2013/L.10; E/2013/55)

Projet de résolution A/AC.109/2013/L.10 : Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les institutions internationales associées à l'ONU

4. *Le projet de résolution A/AC.109/2013/L.10 est adopté.*

5. **M. Demekhin** (Fédération de Russie) dit que son gouvernement a constamment appuyé le droit des peuples des Territoires non autonomes à l'autodétermination et à l'indépendance. Toutefois, l'examen de cette question particulière dans le cadre du

Conseil économique et social distrairait le Conseil de sa fonction primordiale de coordination des travaux des Nations Unies dans les domaines économique et social. En conséquence, ce point devrait être retiré de l'ordre du jour du Conseil.

Activités économiques et autres qui affectent les intérêts des peuples des Territoires non autonomes (A/AC.109/2013/L.11)

Projet de résolution A/AC.109/2013/L.11 : Activités économiques et autres qui affectent les intérêts des peuples des Territoires non autonomes

6. *Le projet de résolution A/AC.109/2013/L.11 est adopté.*

Question de la Nouvelle-Calédonie
(A/AC.109/2013/16)

7. **Le Président** attire l'attention sur un document de travail préparé par le Secrétariat sur la question de la Nouvelle-Calédonie (A/AC.109/2013/16).

8. **M. Aisi** (Papouasie-Nouvelle-Guinée) suggère que le Comité remette son examen de la question de la Nouvelle-Calédonie à sa 9^e séance afin de permettre la tenue d'autres consultations avec toutes les parties concernées.

9. *Il en est ainsi décidé.*

La séance est levée à 10 h 40.